



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/16
16 février 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante et unième réunion
Montréal, 19 – 23 mars 2007

RETARDS DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES ANNUELLES

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Contexte

1. Le présent document est présenté en suivi de la décision 47/50 (d) de la 47^e réunion du Comité exécutif, qui demande d'inclure à l'ordre du jour des prochaines réunions une rubrique distincte portant sur les retards dans la proposition de tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les obligations. Cette demande est le résultat de retards récurrents dans la proposition des tranches annuelles qui entraînent des retards dans le virement des fonds et le respect des obligations de financer les activités demandées dans les tranches annuelles. Ce point à l'ordre du jour permettra au Comité exécutif d'encourager les pays et les agences visés à redoubler d'efforts pour proposer leurs tranches annuelles à la prochaine réunion du Comité exécutif et à régler les problèmes qui les empêchent de respecter les dates d'échéance pour la proposition des tranches annuelles.

2. Ce document porte sur les retards dans la proposition des tranches annuelles dues à la 51^e réunion et présente des recommandations aux fins d'examen par le Comité exécutif. Il porte également sur la proposition de tranches annuelles incomplètes qui ont dû être soustraites à l'examen de la 51^e réunion.

Retards dans les tranches annuelles (dues à la 51^e réunion)

3. Trente-huit tranches annuelles étaient attendues pour examen à la 51^e réunion. Seize de celles-ci n'ont pas été proposées, ce qui représente une augmentation par rapport aux onze tranches non proposées à la 50^e réunion. Le tableau 1 présente les tranches non proposées à la 51^e réunion ainsi que les raisons fournies par les agences d'exécution concernées. Le nombre de tranches non proposées par agence se résume comme suit : France (1), PNUD (5), PNUE (5), ONUDI (3) et Banque mondiale (2).

Tableau 1**TRANCHES ANNUELLES NON PROPOSÉES**

Agence	Pays	Secteur	Tranches	Commentaires de l'agence
BIRD	Antigua-et-Barbuda	Élimination des CFC	2006	L'accord de subvention n'est pas encore en vigueur.
PNUD	Bangladesh	Élimination des SAO	2005 et 2006	La proposition de tranche est en attente de la signature du document de projet. Le bureau de pays du PNUD a confirmé que la situation a été abordée à la réunion du comité de direction au ministère de l'Environnement et des Forêts, que le document de projet a reçu l'aval de la Commission de planification et qu'il ne manquait que la signature du conseiller (du gouvernement transitoire). Une fois signé par le conseiller, le document de projet sera soumis à la dernière étape du processus d'autorisation du gouvernement. Le bureau de pays du PNUD estime que le processus ne devrait pas prendre plus d'un mois.
PNUE	Bangladesh	Élimination des SAO	2005 et 2006	En attente de la signature du document de projet de l'agence principale.
ONUDI	Bosnie-	Élimination des	2005	Manque de coopération. Le document sur les retards dans la mise en

Agence	Pays	Secteur	Tranches	Commentaires de l'agence
	Herzégovine	SAO		œuvre des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/15) aborde la question de l'état du projet de renforcement des institutions.
PNUD et PNUE	Dominique	Élimination des CFC	2007	Le PNUE et le PNUD travaillent en étroite collaboration à la mise en œuvre des quatre plans de gestion de l'élimination finale dans l'Est des Caraïbes (Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Grenade et Dominique). Les agences ont adopté une approche régionale pour la mise en œuvre du projet en raison des ressemblances entre les pays. Cette approche devrait procurer d'importants bienfaits et créer une bonne synergie pour les pays. L'année 2007 est consacrée à l'établissement des procédures administratives de la mise en œuvre des plans de gestion de l'élimination finale. Les quatre pays ont signé le document de projet et tenu leur réunion de commencement. Les parties prenantes ont été consultées et l'exécution devrait connaître un rythme beaucoup plus soutenu en 2007.
PNUD et PNUE	Grenade	Élimination des CFC	2007	Même chose que pour la Dominique.
France	Kenya	Élimination des CFC	2005	Le bureau du secrétaire permanent (SP) du ministère de l'Environnement est responsable de l'approbation des réglementations depuis la fin janvier 2007. Malheureusement, le titulaire du poste de SP a récemment changé. Le nouveau SP a été informé des retards dans l'approbation de la réglementation sur les SAO et des conséquences possibles de cette situation pour le Kenya. Il a déjà déterminé que toutes les procédures d'approbation des réglementations ont été respectées à la lettre. Il tente actuellement d'identifier les autres causes de retard. Il semble être très intéressé à régler la situation aussitôt que possible.
ONUDI	Libye	Élimination des CFC	2006	L'état nébuleux de la situation du Bureau national de l'ozone, abordé dans le document sur les retards dans la mise en œuvre des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/15).
ONUDI	Pakistan	Élimination du tétrachlorure de carbone	2005	En attente de l'intégration du plan d'action récemment approuvé par la Réunion des Parties.
PNUD et PNUE	Saint-Kitts-et-Nevis	Élimination des CFC	2007	Même chose que pour la Dominique.
PNUD et PNUE	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Élimination des SAO	2007	Même chose que pour la Dominique.

Agence	Pays	Secteur	Tranches	Commentaires de l'agence
BIRD	Venezuela	Production de CFC	2007	Le voyage du consultant chargé de la vérification a accusé un certain retard.

RECOMMANDATIONS

4. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note de l'information sur les tranches annuelles d'accords pluriannuels remise au Secrétariat par la France, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale contenue dans le document sur les retards dans la proposition des tranches annuelles (UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/16);
- b) Prendre note que 16 des 38 tranches annuelles d'accords pluriannuels attendues n'ont pas été présentées aux dates prescrites pour l'examen à la 51^e réunion; et
- c) Prendre note que des lettres contenant les raisons fournies devraient être envoyées pour les tranches annuelles ci-dessous attendues à la 51^e réunion, et encourager les agences d'exécution et les gouvernements des pays visés à l'article 5 concernés à proposer ces tranches à la 52^e réunion :

Agence	Pays	Secteur	Tranches	Commentaires de l'agence
BIRD	Antigua-et-Barbuda	Élimination des CFC	2006	L'accord de subvention n'est pas encore en vigueur.
PNUD	Bangladesh	Élimination des SAO	2005 et 2006	À remettre à la 51 ^e réunion.
PNUE	Bangladesh	Élimination des SAO	2005 et 2006	En attente de la signature du projet de document de l'agence principale.
ONUDI	Bosnie-Herzégovine	Élimination des SAO	2005	Manque de coopération.
PNUD et PNUE	Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Élimination des CFC	2007	Le PNUE et le PNUD sont en voie d'élaborer des procédures administratives pour la mise en œuvre à l'échelle régionale en 2007 des tranches des quatre pays impliqués.
France	Kenya	Élimination des CFC	2005	La réglementation sur la SAO n'a pas encore été publiée dans la gazette.
ONUDI	Libye	Élimination des CFC	2006	L'état nébuleux de la situation du Bureau national de l'ozone.
ONUDI	Pakistan	Élimination du tétrachlorure de carbone	2005	En attente de l'intégration du plan d'action récemment approuvé par la Réunion des Parties.
BIRD	Venezuela	Production des CFC	2007	Le voyage du consultant chargé de la vérification a connu un certain retard.